NATURA 2000 au 1er janvier 2020

Avancement du réseau
Directive Habitats

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Directive Oiseaux

ZPS : Zone de Protection Spéciale

Avancement des DOCOB
Directive Oiseaux

DOCOB en animation

Avancement des DOCOB : tous les DOCOB sont approuvés
Directive habitats

DOCOB en animation

DOCOB sans animation

Un Préfet coordonnateur est désigné pour les sites interdépartementaux. Les DOCOB sont réalisés par le département dont le Préfet a été désigné comme coordonnateur.

- Le Préfet des Alpes de Haute-Provence a été désigné pour les sites :
"La Durance" (FR9301589) ;
"Basses Gorges du Verdon" (FR9301615) ;
"Grand Canyon du Verdon - Plateau de La Palud" (FR9301616) ;

- Le Préfet des Hautes-Alpes a été désigné pour le site :
"Le Büech" (FR9301519) ;

- Le Préfet des Alpes Maritimes a été désigné pour le site :
"Le Mercantour"" (FR9301559) ;

- Le Préfet du Vaucluse a été désigné pour les sites :
"Le Calavon et l'Encrême" (FR9301587)
"Le Lubéron" (FR9301585) .

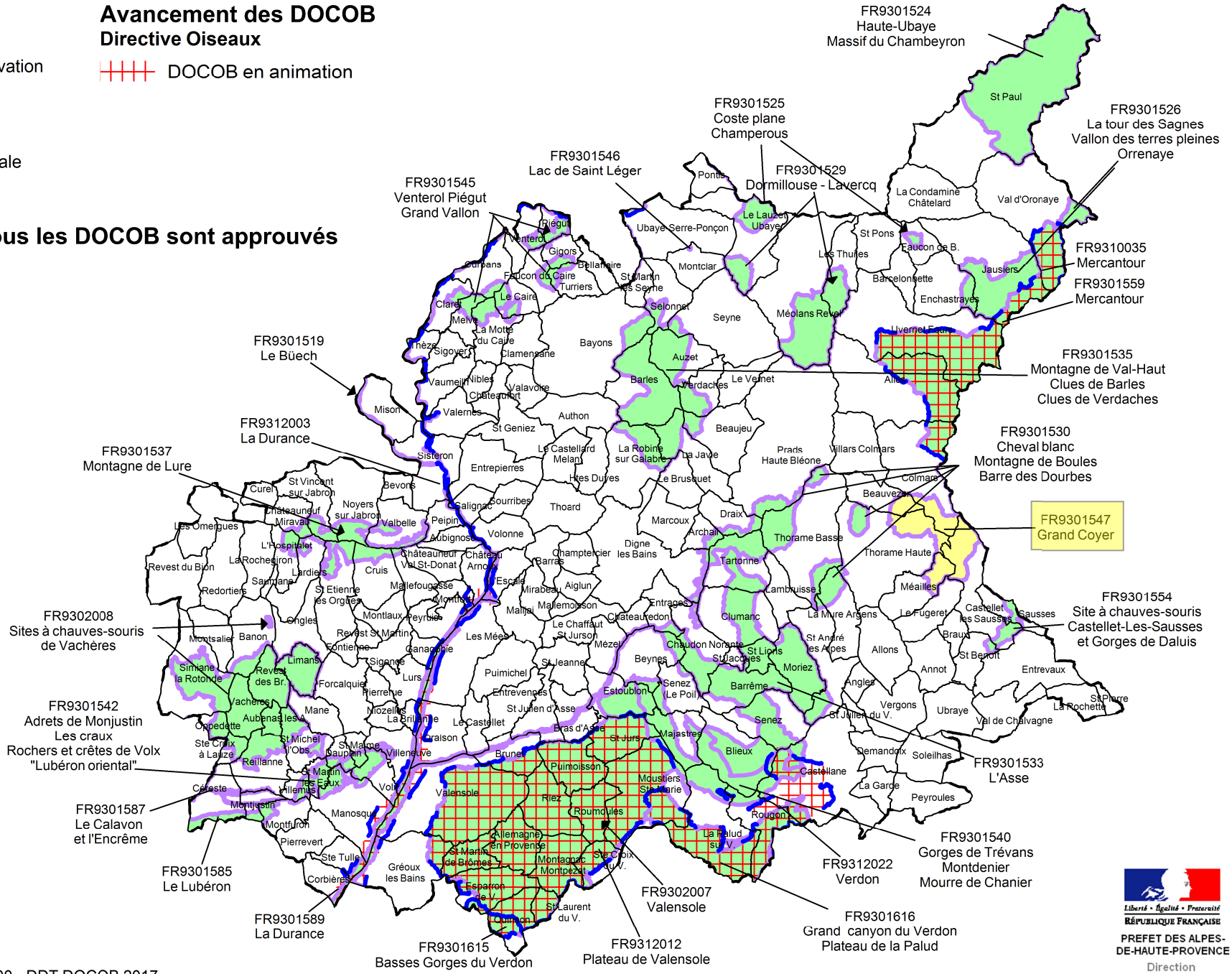

Sources : IGN BD CARTO - DREAL PACA N2000 - DDT DOCOB 2017
Réalisation DDT/SDT/PCAT/CC - Carte 01/2019 - N2000_avancement.wor

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Direction Départementale des Territoires